



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre, à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de St Etienne de Tulmont, sous la présidence de M. Jacques Gayral, Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis	X	PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric	X	BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence		IGNACE	Patrice	X
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe		FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric	X	MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy	X	GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean		LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric	X	REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	SCORCIONE	Daniel	X	REGHENAZ	Jean-Claude	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal		OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry		PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIEDES	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette	X	DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric	X	COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	X	DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis		OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPAS	FLORES	Luc		ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François		BLATCHÉ	Bernard	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge		PECHERMAN	Bernard	X
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André		BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François		POUSSOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	VIEILLAME	Raymond	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	BAGES	Catherine		EVARD	Thierry	X
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe		ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	DELLAC	Patrick		SEVEGNES	Olivier	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel	X	GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEAUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	X
ESPALAIS	MOLLE	Marcel		PINCEMIN	Bernard	
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	X
ESPINAS	FERAL	Daniel	X	LOMBARD	Jean-Pierre	

AR Prefecture

082-258200575-20230928-DCS20230928_03-DE
Reçu le 28/09/2023

DCS20230928_03

COMMUNES	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian		GRAILHE	Stéphane	X
FAJOLLES	LEGAL	Nadine		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis		ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	VIEILLEVIGNE	Pierre	X	POUJAL	Julien	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	DUBEROS	Alain	X	LE THOMAS	Christine	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland		FILIPE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc	X	MANDERSCHIED	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal	X	BALAT	Benoit	
GENSAC	FABAROL	Françine		PIZZOLATO	Carole	
GIMAT	DIANA	Bernard		ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe		RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELLA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge		NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal	X	FOURTANET	Christelle	
LABASTIDE DU TEMPLE	LACROIX	Frédéric		PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme	X	BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique		VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent		VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis		GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise		ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck	X	BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno	X	PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain		SOULAYRÈS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	SERRE	Lucien		NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier		GIRAUDOT	Léa	X
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	X	LASFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck		GERVAIS	Hugues	X
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LE CAUSE	LEFEBVRE	Jean-Michel		COUREAU	Pierre	
LEOJAC	QUATRE	Christian	X	MAZILLE	Pierre	
LE PIN	FUSINA	Philippe		LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul	X	METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard		FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	X
MALAUSE	MAERTEN	Marie-Bernard	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle	X	BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSSO	Claude	X
MARSAC	LE GUILLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	X
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves		LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELD	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe	X	LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal		DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	ARLANDES	Régis	
MONTAGUDET	YVON	Gilles		DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice		COURRECH	Francis	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle		NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	BALADIÉ	Jean-Claude	X	ROGE	Jean-Louis	
MONTBETON	BEDOS	Danielle		GRAND	Paul	X
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIÉ	Claude	
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe		COLOS	Bertrand	X
MONTESQUIEU	FEAU	Annie	X	LOUSSERT	Bérandère	

AR Prefecture

082-258200575-20230928-DCS20230928_03-DE
Reçu le 28/09/2023

DCS20230928_03

COMMUNES	TITULAIRES			DELEGUÉS / DELEGUÉES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry		NADALIN	Karine				
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien				
MONTJOI	BRUEL	Didier		TISSÉDRE	Christian				
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian		FAURÉ	Mickaël				
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel				
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline				
NEGREPÉLISSE	FERRET	Jean-Luc	X	VIREL	Delphine				
NOHIC	NIERENGARTEN	Annie	X	DESMOULIN	Dominique				
ORGUEIL	PUJOL	Marc		RIVERA	Antonella				
PARISOT	CASTELNAU	Jacques		CHEVALERIAS	Dimitri				
PERVILLE	VIGROUX	Alain		CAYRE	Adrien				
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor				
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick				
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	X	FRISA	Jean-Luc				
POUPAS	GUERIN	Pascal		LANIESSE	Bernard				
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jérémie				
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick				
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril				
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier		VIROLLE	Alain				
PUYLAROQUE	BELON	Daniel		MORIN	Daniel				
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André				
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude				
ROQUECOR	DECAUNES	Jean-Pierre		VILLENEUVE	Jean-Pierre				
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc		COENEN	Charles				
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent		MAMPRIN	Thierry				
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé		BETAÏLLE	Laurent				
SERIGNAC	BRINGAY	Climène	X	LAGARDE	Christian				
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques		CLUZET	Christophe				
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe		DUSSEAU	Christian			X	
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien				
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien				
ST-ANTONIN NOBLE VAL	RENAULT	François	X	PAPADOPOULO	Alexandra				
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc		CESNÉ	Sébastien				
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert		GUINGAL	Claude			X	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique				
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy				
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre				
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	X	RIQUELME	Nicolas				
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe				
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève				
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis				
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal	X	MARTINEZ	Fabienne				
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline				
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu				
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge		CORTESE	Robert			X	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane	X	LARET	Claude				
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric	X	PEYRUSSE	Jean-Luc				
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François				
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie				
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude		GASC	Gérard				
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien		CHARLES	Denise			X	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal				
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe				
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain				
VAISSAC	DELMAS	Francis	X	CASSAGNES	Willy				
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas				
VALENCE D'AGEN	GROUSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine				
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude				
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain				
VAZERAC	LESTRADÉ	Christian	X	BERGOGLIO	Irène				
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël				
VERFEIL SUR SEYE	BAYLAC	Fernand	X	POUX	François				
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine				
VIGUERON	LACROIX	Franck		GALLINA	Pierrette			X	
VILLEBRUMIER	BLANC	Pierre		GITOUT	Jean-Claude				
VILLEMADE	LABRUYERE	François		BROUSSE-BOURNET	André			X	

AR Prefecture082-258200575-20230928-DCS20230928_03-DE
Reçu le 28/09/2023

DCS20230928_03

Pouvoirs :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
DECON	ANDRE	CASTELSAGRAT	BARRA	JEAN PIERRE	ST NAZAIRE DE VALENTANNE
PAYSSOT	CHRISTOPHE	CAZES MONDENARD	AUGUSTE	DAVID	MAUBEC
DUPONT	JEAN LOUIS	FAUDOAS	TONIN	PHILIPPE	GARIES
GABACH	ALAIN	LAMOTHE CAPDEVILLE	MICHEL	JACQUES	LA VILLE DIEU DU TEMPLE
LEFEBVRE	JEAN MICHEL	LE CAUSE	QUATRE	CHRISTIAN	LEOJAC
SALITOT	YVES	MEAUZAC	PORTAL	GUY	BARRY D'ISLEMADE
BRUEL	DIDIER	MONTJOI	GAYRAL	JACQUES	CORBARIEU
CASTELNAU	JACQUES	PARISOT	ESTRIPEAU	JEAN PAUL	ST PROJET
GAILLARD	DAVID	PUYGAILLARD DE QUERCY	CAVALLI	DIDIER	BRUNIQUEL
BELON	DANIEL	PUYLAROCQUE	LINSTRUISEUR	FRANCINE	MIRABEL
DECAUNES	JEAN PIERRE	ROQUECOR	CREHEN	MICHEL	VALEILLES
AURIENTIS	PASCAL	ST AMANS DE PELLAGAL	TRAMUZZI	RENE	ST CIRICE

Membres en exercice : 195

Membres présents : 112

Membres excusés : 71

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 12

Assistaient également à la séance :

M. HENRARD, Sous-Préfet, Secrétaire général adjoint-Préfecture

M. BEQ, Conseiller départemental

M. PEZOUS, Président AMF 82

Mme DARRIGAN, Maire de Génébrières

M. PISANI Adjoint au Maire de St Etienne de Tulmont

M. HENRI, Directeur territorial Enedis

M. BONNARD, Directeur GRDF

Mme VILLALTA, Interlocutrice privilégiée

M. CREUX, Responsable EDF

M. GOLSE, Chef de service Conseil départemental

M. BOUET, Directeur Soélia

Mme SEITZ, Soélia

et le personnel du SDE 82

CLASSEMENT DU SDE 82 EN REFERENCE A UNE STRATE DÉMOGRAPHIQUE 40 000 à 80 000 habitants

Le Président expose qu'en vertu des décrets n° 88 546 du 6 mai 1988 et n° 2000-954 du 22 septembre 2000 (modifié par décret n° 2018-840), l'assimilation aux collectivités territoriales des établissements publics locaux tels que le SDE 82, est effectuée au regard de leurs compétences, de l'importance de leur budget et du nombre et de la qualification des agents à encadrer.

Il rappelle que notre Syndicat est classé, depuis le 1.01.1992 dans la strate des communes de 20 000 à 40 000 habitants.

Les domaines de compétence du SDE 82 sont les suivants :

- 1) **Electricité** : Le périmètre du SDE 82 est l'ensemble des 195 communes du département du Tarn et Garonne pour la compétence obligatoire la distribution d'électricité, depuis sa création en 1938, à laquelle se sont rajoutées au fil des années des compétences optionnelles. Sa fonction primordiale, en qualité d'AODE, est donc l'exercice d'un contrôle régulier de la concession exploitée par ENEDIS, pour garantir conjointement aux usagers Tarn et Garonnais une bonne qualité de service, un aménagement équilibré du territoire et la défense des usagers. Également dans ses activités essentielles, celle de maîtrise d'ouvrage sur les travaux d'électrification rurale (renforcements, sécurisation, dissimulation, extensions) ainsi que sur les réseaux d'éclairage public ; avec un nombre annuel de chantiers de l'ordre de 370, ceci en fait un des principaux donneurs d'ordre du département et la croissance de population que connaît la Tarn et Garonne accentue les besoins en ce domaine.
- 2) **Distribution publique de Gaz** : Au premier rang des compétences optionnelles, nous trouvons la compétence gaz que 171 communes ont transférée au SDE ; 14 d'entre elles sont déjà desservies, pour lesquelles le syndicat contrôle le bon accomplissement de la mission de service public, en termes de qualité et de desserte des usagers. Il assure le développement de la distribution du gaz sur le Tarn et Garonne avec des études de faisabilité et le lancement de procédures de Délégation de Service Public.
- 3) **Eclairage Public** : Le Président rappelle également que depuis 2023, de nombreuses communes ont transféré la compétence éclairage public au SDE 82. Le constat d'un réseau relativement vétuste et énergivore nécessite un développement de nos équipes et l'engagement de nouveaux marchés pour une meilleure connaissance de la qualité des réseaux et de leur supervision. Concernant cette compétence, il ajoute que les solutions proposées, non seulement permettent de sécuriser l'usage de la voirie, réduisent la consommation de l'ordre de 70%, mais aussi concourent à résorber la pollution lumineuse. Les subventions accordées à ce titre ont été majorées de manière substantielle pour permettre aux communes de répondre à leurs besoins.
- 4) **Energies et transition énergétique** :
Sur l'axe de la sobriété
Depuis quelques années, et pour répondre aux enjeux prégnants de la transition énergétique, le Syndicat s'est doté d'une équipe d'experts en ingénierie et a développé, au bénéfice des communes, de nouvelles compétences indispensables afin de répondre aux nouveaux défis. De sorte, les communes, massivement et rapidement, ont également adhéré à ces nouvelles compétences et bénéficient des services associés.
 - **Maîtrise de la demande énergétique** : Géoréférencement des réseaux sensibles, Conseils en Energie partagé, Mutualisation et valorisation des CEE, aides financières pour la réalisation des audits énergétiques programmes ACTEE

- Développement des énergies renouvelables thermiques, avec l'accompagnement des projets chaleur renouvelable (biomasse, géothermie..), la MAO déléguée des chaufferies, l'animation à compter de 2024 du Contrat territorial ADEME et Région chaleur renouvelable, à la fois pour maîtres d'ouvrages publics et privés, l'accompagnement et l'assistance d'un groupement de commandes pour la fourniture de granulés bois.
- Développement des énergies renouvelables électriques: accompagnement de projets photovoltaïques, dans le cadre du réseau « Générateurs d'Occitanie », pour études d'opportunité ou de faisabilité et de maîtrise d'œuvre de travaux sur toitures de bâtiments publics.
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques: 94 bornes ont été déployées sur l'ensemble du département au cours de la période 2017-2021, avec le soutien de l'ADEME. 17 bornes nouvelles dont 7 de 50kVA seront installées en 2023.
Par ailleurs, le SDE 82 réalise, en lien avec les Syndicats d'Occitanie, un Schéma Directeur de déploiement de bornes, dont la finalisation interviendra au 4^e trimestre 2023, après présentation à monsieur le Préfet.
- Dans un contexte particulièrement difficile du marché de l'énergie, le groupement d'achat d'électricité constitué regroupe 220 membres dont 168 communes, le GMCA 8 communautés de communes, le Conseil Départemental des collèges, et 27 autres acheteurs publics ; ceci représente une consommation globale de l'ordre de 566 GWh pour près de 3900 points de livraison. Par ailleurs, le SDE 82 est membre pilote d'un groupement de commande pour l'achat de gaz au profit de 25 membres (communes, collèges, communautés de communes)
- Sensible à la précarité énergétique, le SDE apporte une aide de 26 000 € et siège au Fonds Solidarité Logement géré par le Conseil départemental et le GMCA.

Sur l'axe de la production d'énergies renouvelables,

Le Syndicat, avec une capitalisation de 3,5M€, est l'actionnaire majoritaire de la SEM SOELIA dont il a procédé à la création. La première réunion de son Conseil d'administration a permis de constater que les collectivités et entreprises du Tarn et Garonne ont une demande forte auprès de Soélia dans le domaine de ces productions.

Par ailleurs le SDE 82 a coopéré avec les services de l'Etat dans le domaine des actions menées en termes d'énergies renouvelables ; tout d'abord sa contribution à la stratégie départementale de développement des EnR présenté en 2022. Cette coopération pourrait se poursuivre dans l'expertise technique que les services du SDE pourraient apporter à l'instruction de dossiers « Fonds Vert » à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres départements.

De ce fait, le Président précise que les compétences exercées par le SDE 82 ont eu un impact sur son budget ; pour 2023, il est en effet de 60 000 000 € (14 M€ en fonctionnement et 46 m€ en investissement).

Pour ce qui concerne les effectifs, il faut en souligner la progression, mais aussi la qualification. Le nombre est à ce jour de 39 agents, mais va connaître un accroissement avec l'arrivée de deux ingénieurs chargés d'assumer l'animation territoriale du Fonds Chaleur. De plus, cet effectif est constitué majoritairement d'agents de catégorie B et de catégorie A, compte tenu de l'expertise dont il importe de disposer pour assurer, au bénéfice de l'ensemble des communes du département les missions ou politiques énoncées précédemment.

Dans le contexte de la transition énergétique particulièrement difficile, avec des sollicitations plus fortes des communes, des entreprises et des usagers, nous développons des politiques plus sensibles, nécessitant le développement de l'expertise de la structure et qui rend nécessaire d'ouvrir au mieux les possibilités de recrutement dans ce domaine.

Le déploiement de toutes ces activités et la singularité du SDE 82 militent à le classer le dans la strate des communes 40 000 à 80 000 habitants, ce qui permettra par ailleurs d'ouvrir un emploi fonctionnel de DGS à des personnes du statut ayant un grade d'administrateur ou encore à un contractuel.

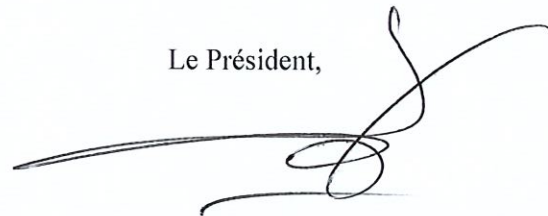
Après cet exposé, le Président propose aux membres du Comité syndical d'approuver la proposition de classement du SDE 82 en référence à la strate démographique de 40 000 à 80 000 habitants.

DECISION

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, d'approuver la proposition de classement du SDE 82 en référence à la strate démographique de 40 000 à 80 000 habitants.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jacques GAYRAL